

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (SERVICES DE CONSEIL-SELECTION DES FIRMES)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

NOM DU PAYS : **BURUNDI**

NOM DU PROJET : **PROJET ENERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNAUTES RURALES « PROJET SOLEIL NYAKIRIZA »**

N° du Don : **IDA 5670**

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/ BUREAU CHARGE DE LA REDACTION DU CONTRAT DE PERFORMANCE ENTRE LA REGIDESO ET L'ETAT DU BURUNDI**

N° de référence (selon le Plan de Passation des marchés) : **BI-SOLEIL PIU-420032-CS-CQS**

Le Gouvernement du Burundi a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet Energie Solaire dans les communautés Rurales – Projet SOLEIL-NYAKIRIZA, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/ BUREAU CHARGE DE LA REDACTION DU CONTRAT DE PERFORMANCE ENTRE LA REGIDESO ET L'ETAT DU BURUNDI**

Les services de consultants (« les services ») comprennent : (1) Elaboration du projet de Contrat de performance entre l'Etat et la REGIDESO, (2) Elaboration des termes de référence pour la sélection d'un Auditeur indépendant du Contrat de performance, (3) Assistance à la négociation du Contrat de performance Etat-REGIDESO

Le temps imparti pour cette activité est estimé à 6 mois, la période de réalisation de l'étude s'étend d'Août 2024 à janvier 2025, la date de début prévue pour la mission est Août 2024

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courriel **ou sur site Web: www.nyakiriza.bi** :

Siège du Projet SOLEIL NYAKIRIZA

Quartier Industriel,




5, Avenue de l'Agriculture

Courriel : sammacumi@gmail.com avec copie à

nhavyarimana66@gmail.com, nhavyarimana@nyakiriza.bi et

bernardbizindavyi@yahoo.fr

Le Projet d'Énergie Solaire dans les Communautés Rurales – Projet SOLEIL-NYAKIRIZA invite maintenant les cabinets de consultants éligibles ("Consultants") à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

-  Avoir de solides expériences en matière de rédaction de contrats de performance pour des entreprises de taille et de missions similaires à celles de la REGIDESO.
-  Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires, notamment en Afrique.
-  Avoir une bonne connaissance de la REGIDESO et plus généralement du secteur de l'électricité et de l'eau.

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 («Le Règlement»), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualification des consultants (CQS)** conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de Septembre 2023 («Le Règlement») énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 7h 30 à 17h 30 ou par courriel à adresser à sammacumi@gmail.com et copié nhavyarimana66@gmail.com, nhavyarimana@nyakiriza.bi et bernardbizindavyi@yahoo.fr

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par mail) au plus tard le 2 mai 2024 à 17h30 avec mention :

**MANIFESTATION D'INTERET POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT/
BUREAU CHARGE DE LA REDACTION DU CONTRAT DE PERFORMANCE
ENTRE LA REGIDESO ET L'ETAT DU BURUNDI**

À l'attention de : Monsieur Samuel MACUMI, Coordonnateur ai du Projet

Tél : 257 61 28 08 28

Quartier Industriel

5, Avenue de l'Agriculture

Courriel : sammacumi@gmail.com avec copie à

nhavyarimana66@gmail.com et nhavyarimana@nyakiriza.bi

bernardbizindavyi@yahoo.fr